

N^o 272. — DÉPÊCHE ministérielle du 19 mai 1874 relative aux cessions de charbon à porter sur les états mensuels de situation.

Paris, le 19 mai 1874.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Afin de me rendre un compte exact des cessions de charbon effectuées dans les différents dépôts entretenus hors du territoire continental, je désire qu'on mentionne, à la quatrième page de l'état de situation qui m'est transmis mensuellement, l'importance et la valeur de chacune des cessions faites pendant le mois précédent, avec l'indication du service ou le nom de la personne cessionnaire.

J'ai l'honneur de vous prier de donner des ordres en ce sens.
Recevez, etc.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies,

Pour le Ministre et par son ordre :

Le Directeur du matériel,

Signé : SABATIER.

N^o 273. — DÉPÊCHE ministérielle du 26 août 1874 au sujet de l'état à établir en vue du paiement des intérêts de cautionnements.

Paris, le 26 août 1874.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Afin de faciliter au ministère des finances le paiement des intérêts de cautionnements dus aux préposés de l'enregistrement, des contributions et des postes en fonctions dans les colonies, je vous prie de faire établir chaque année un état, par service, de tous les agents auxquels des intérêts de cautionnements sont dus pour l'année précédente. Cet état, qui sera conforme au modèle ci-joint, devra m'être adressé de façon à me parvenir dans les premiers jours du mois de janvier.

Jé vous prie de donner les ordres nécessaires en vue de l'exécution de la précédente instruction.

Recevez, etc.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Pour le Ministre et par son ordre :

Le Directeur des colonies,

Signé : A. BENOIST D'AZY.

N^o 274. — DÉCISION du 1^{er} octobre 1874 chargeant le service des contributions de la délivrance des permis de résidence à l'arrivée et du visa de ces pièces au départ des personnes étrangères à la nationalité tahitienne.

Nous, sous-commissaire de la marine, Ordonnateur p.i. f.f. de
Directeur de l'Intérieur,